

Direction Générale
MR/HB

REUNION
du
CONSEIL MUNICIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANDRESY se réunira en séance ordinaire :

Le LUNDI 30 JANVIER 2017 à 20 h 30 à l'Hôtel de Ville –
Salle du Conseil Municipal

ORDRE du JOUR

I - DELIBERATIONS

I-1 - DIRECTION GENERALE

POINT UNIQUE :

01 - INTERCOMMUNALITE - REJET DU PROTOCOLE FINANCIER GENERAL DE LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE ET DU MODE DE CALCUL DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES n°3 et 4 de 2016

Andrésy, le 24 janvier 2017
Le Maire,

Hugues RIBAUT

Direction Générale
MR/HB

Andrésy, le 24 janvier 2017

Mesdames et Messieurs
les Maires Adjoints
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL ordinaire le :

**Le LUNDI 30 JANVIER 2017 à 20 h 30 à l'Hôtel de Ville –
Salle du Conseil Municipal**

ORDRE du JOUR

I-1 - DIRECTION GENERALE

POINT UNIQUE :

INTERCOMMUNALITE - REJET DU PROTOCOLE FINANCIER GENERAL DE LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE ET DU MODE DE CALCUL DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES n°3 et 4 de 2016

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la note de synthèse de la question, ainsi que le projet de délibération.

La Direction Générale se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous en souhaitant bonne réception, et dans l'espoir de vous compter parmi nous à cette occasion,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Hugues RIBAUT